

L'impact de l'Union européenne sur l'autocréation d'emploi en Wallonie

13 mars 2017 06:00

Eliane Tillieux

En Wallonie, on compte plus de 298.000 entreprises, dont 81% des TPE, c'est-à-dire des PME de moins de 10 travailleurs.

* **Eliane Tillieux**

Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Notre tissu économique est donc constitué en majorité d'entreprises de petite taille, qu'il faut encourager et soutenir. Chaque année, 15 à 20.000 entreprises se créent, mais d'autres disparaissent. Afin de stimuler l'esprit d'entreprendre, les autorités politiques et publiques, à tous les échelons, ont mis en place une série d'actions, de plans et de financements. On peut citer, par exemple, à l'échelle européenne, le Fonds européen de Développement Régional (Feder) et le Fonds Structurel Européen (FSE) et qui représentent une base importante du financement de nombreux projets. A l'échelle régionale, le Plan Marshall 4.0 du Gouvernement wallon stimule les forces vives wallonnes pour dynamiser l'économie dans une logique de simplification administrative, de développement durable et d'impulsion dans la dynamique de la révolution numérique.

Selon moi, il y a un véritable potentiel d'autocréation d'emploi chez les demandeurs d'emploi. Aussi la Wallonie soutient-elle les SAACE (structures d'accompagnement à l'autocréation d'emplois). L'autocréation d'emploi par un allocataire social ou une personne inactive professionnellement représente environ un quart des entreprises lancées aujourd'hui. Le marché du travail évolue et dans ce contexte, le travailleur indépendant ou l'autoentrepreneur doit être en capacité de saisir sa chance et de créer ses propres opportunités.

Dans ce domaine, l'exemple de Job'In, fondé il y a bientôt 20 ans, a contribué à la création de près de 2.000 petites entreprises dans de nombreux secteurs en Wallonie. La structure a accompagné des entrepreneurs dans leur projet, avec un impact concret et une valeur ajoutée certaine pour des milliers de personnes qui ont créé leur propre emploi mais ont aussi développé, par leur dynamisme, des emplois salariés. Cette réussite a été possible grâce aux financements complémentaires de l'Union européenne qui viennent renforcer l'action de la Wallonie.

12 structures d'accompagnement

Les échanges transnationaux permettent de détecter de bonnes pratiques. Je citerai également l'initiative EQUAL qui a financé les échanges constructifs débouchant sur le développement d'une méthodologie d'accompagnement au bénéfice des porteurs de projets. Quant au Fonds Social Européen, il permet d'augmenter les capacités d'accueil. Aujourd'hui, ce sont 12 structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi, réparties sur l'ensemble de la Wallonie, qui soutiennent les demandeurs d'emploi porteurs d'un projet et ce, avec un taux de création de plus de 63% mais surtout, un taux de survie des entreprises créées après 3 ans de plus de 75%. Une très belle réussite !

Sans le soutien financier de l'Union européenne, de nombreux projets n'auraient pas pu voir le jour en Wallonie. Si la Belgique contribue à hauteur de 3,5 milliards d'euros au budget de l'Union européenne, elle reçoit en contrepartie plus de 7 milliards d'euros de financement, dont une partie va au développement régional. Ainsi,

dans le cadre de mes compétences, le FSE intervient à hauteur de plus de 165 millions d'euros pour booster l'emploi et la formation en Wallonie, dans plus de 90 projets portés par le Forem, l'IFAPME, les Missions régionales ou encore Job'In. Ce sont ces projets, qui, avec le soutien de l'UE, permettent chaque jour à des milliers de citoyens de développer leurs compétences pour se réinsérer dans le monde du travail et créer leur propre emploi, que ce soit en Wallonie ou dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne.

La Wallonie et l'Europe continueront à soutenir ces initiatives porteuses, à encourager l'esprit d'entreprendre et favoriser la créativité et l'innovation de nos citoyens.

La réforme des aides à l'emploi que j'ai lancée dernièrement va offrir un avenir professionnel à nos jeunes et aux personnes moins qualifiées, de sécuriser l'emploi de nos aînés, de soutenir la croissance de nos entreprises et, in fine, de contribuer au redéploiement économique de notre région.

Nous devons ouvrir, pour les wallons et les wallonnes, et pour les jeunes en particulier, le champ des possibles et construire un avenir ouvert à même de garantir l'épanouissement individuel et collectif.

Source: L'Echo

Copyright L'Echo